

Entrelacs, le 8 juillet 2024

Mesdames et Messieurs les Adjoints au Maire, Mesdames et Messieurs les Maires délégués, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

CONVOCATION

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal de la Commune d'Entrelacs qui aura lieu :

Le lundi 15 juillet 2024 à 19 heures 30 Salle plurivalente, groupe scolaire l'Albanaise, Rue René Cassin Albens 73410 ENTRELACS

L'ordre du jour sera le suivant :

Désignation du secrétaire de séance

Adoption du procès-verbal de la séance du 24 juin 2024

Compte rendu des décisions prises en application de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales

Affaires relevant de l'Administration Générale

Rapporteur: Monsieur le Maire

- **2** Convention de mise à disposition du Four de la commune déléguée d'Epersy au profit de l'Association Epersy Sports
- 3 Convention de mise à disposition de salles et contrats de location relatifs aux salles communales
- 4 Mise en vente aux enchères de matériels des services techniques
- 5 Fixation d'un nouveau tarif pour occupation du domaine public portant sur des places de stationnement
- 6 Avenant n°1 au marché d'assurances AAPC 2022/09 LOT 1 Dommages aux biens

Affaires relevant des Finances

- 7 Décision modificative n°2 du budget général
- 8 Garantie d'emprunt pour la réalisation de 8 logements locatifs sociaux situés route de la Chambotte sur la commune déléguée de Saint Germain la Chambotte

Affaires relevant de l'Urbanisme et du Foncier

Rapporteur: Yves GRANGE

- 9 Déclassement de l'ancienne maison des associations sur la commune déléguée d'Albens
- 10 Cession du lot 3 ou lot C à l'OPAC de la Savoie sur l'OAP du Longeret
- 11 Cession du tènement de l'ancienne Maison DUCHENE à l'OPAC de la Savoie

Affaires relevant des Travaux

Rapporteur : André VERDU

- **12** Subventions au Groupement de Défense Sanitaire Section Apicole pour la lutte contre le frelon asiatique
- **13** Convention technique n°DI-SES 2024-37 relative à la sécurisation de la traversée de la commune déléguée de Saint-Germain-la-Chambotte (RD991b et RD58).
- **14** Contrat d'assurance « Dommages ouvrage / Tous risques chantier » dans le cadre de la construction d'une maison de la culture et des associations à Entrelacs

Affaires relevant des Ressources Humaines

Rapporteur: Claire COCHET

- 15 Création / Modification / Suppression de postes
- 16 Recours au contrat d'apprentissage
- 17 Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un éducateur sportif

Affaires relevant de la Petite Enfance

Rapporteur: Gaëlle JANIN-CHEMINOT

- 18 Mise à jour des règlements intérieurs des multi-accueils Choubidou et La Farandole
- **19** Avenant à la convention d'objectifs et de financement, avec la CAF 73, relatif aux subventions pour les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant 2024/2027

Affaires relevant des Affaires Scolaires

Rapporteur: Christophe DERIPPE

20 - Mise à jour du règlement intérieur des Services Périscolaires

Affaires relevant du Service Enfance Jeunesse

Rapporteur: Françoise BAIZET-BOYRIES

21 - Mise à jour du règlement intérieur du Service Enfance Jeunesse

Je compte sur votre présence et vous en remercie.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-François BRAISSAND Maire d'Entrelacs





ΡJ

- Note explicative de synthèse
- Compte rendu du PV précédent
- Pouvoir

Annexes

- Convention Four Epersy
- Conventions mises à disposition de salles
- Avenant marché assurances
- Garantie emprunt OPAC
- Convention frelon
- Convention technique
- Tableaux des emplois
- Convention mise à disposition ETAPS
- Règlements intérieurs des crèches
- Avenant CAF pour les crèches
- Règlement intérieur services périscolaires
- Règlement intérieur Service Enfance Jeunesse

